

Votre actualité mensuelle

Régionale, nationale, européenne et internationale

NATIONAL

APPROBATION DE L'ACCORD INTERPROFESSIONNEL DU CIVP

Les dispositions relatives à la mise en réserve pour les trois AOP des vins de Provence sont approuvées par une décision du 9 juillet 2024. Elles ne concernent que les vins rosés et sont rendues obligatoires jusqu'au 31 juillet 2026, à l'exception de la dernière phrase du point 2° « Traçabilité et suivi des volumes mis en réserve ».

COMPOSITION DU GOUVERNEMENT DE FRANCOIS BAYROU

Lors de son discours de passation, le 13 décembre 2024, François Bayrou n'a pas évoqué l'agriculture. Malgré cela, nous espérons que la filière ne sera pas la grande oubliée du prochain gouvernement. Annie Genevard (LR) est quant à elle de nouveau nommée ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

CO-PRÉSIDENTENCE DU GROUPE D'ÉTUDE VIGNE, VIN ET OENOLOGIE

Le groupe d'étude de l'Assemblée nationale sera coprésidé par le RN et Horizons. Stéphanie Galzy (RN), ancienne Présidente du GE, et Jean-François Portarrieu (Horizons), Co-Président de l'ANEV, sont pressentis pour ces rôles, avec une désignation prévue mi-janvier.

MAINTIEN DU VOLET AGRICOLE DANS LE PROJET DE LOI DE SIMPLIFICATION

Malgré la mise en pause des travaux de la commission spéciale, sans date de reprise connue, le rapporteur et député EPR, Stéphane Travert, souhaite inclure des articles supplémentaires sur l'agriculture, portant sur des sujets comme l'artificialisation des sols et la compétitivité des exploitations.

RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE : CONDITIONS D'AIDE 2024-2025 PUBLIÉES

La décision fixant les règles générales relatives aux demandes d'aide à la restructuration du vignoble pour la campagne 2024-2025 a été publiée, tant pour le volet individuel que pour les plans collectifs 2024-2025. Plus d'informations [ici](#).

EUROPE

CAMPAGNE EUROPÉENNE VITÆVINO : SIGNEZ LA PÉTITION !

Elle vise à promouvoir la place légitime et durable du vin dans notre société et appelle à faire la distinction entre l'abus d'alcool et la consommation modérée de vin : <https://www.vitaevino.org/>.

L'UE APPELLE A INTENSIFIER LA PRÉVENTION DES MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Le 3 décembre, le Conseil de l'UE a adopté des mesures pour améliorer la santé cardiovasculaire. Les axes principaux portent sur la prévention par la sensibilisation et la lutte contre des comportements à risque (tabagisme, excès d'alcool, alimentation déséquilibrée). Plus d'informations [ici](#).

LANCEMENT DU PROJET FILTERED

Ce projet vise à prévenir les maladies non transmissibles en Europe en luttant contre les risques liés à l'alcool, au tabac et à une mauvaise alimentation. Aligné sur l'initiative européenne « Vaincre le cancer » et les recommandations de l'OMS, il encourage les décideurs à réduire leurs interactions avec les industries nocives pour la santé. Plus d'informations [ici](#).

INTERNATIONAL

MERCOSUR : PUBLICATION DU TEXTE FINAL

Le 10 décembre, l'exécutif européen a publié les détails de l'accord commercial avec le Mercosur, conclu le 6 décembre. Après des critiques sur le manque de transparence, les eurodéputés et les États membres peuvent désormais évaluer la ratification.

CALENDRIER

21/01 : Journée technique - Les conséquences du changement climatique (inscription [ici](#))

07/02 : Rencontre Juridique - L'œnotourisme : enjeux et perspectives pour les Vins de Provence (inscription [ici](#))

Du **25/11 au 27/01** : Consultation publique de la délimitation parcellaire de la DGC La Londe

Contact :

Juliette MOINEREAU - j.moinereau@odg-cotesdeprovence.com

